

LA PHOTOGRAPHIE DES ANIMAUX SAUVAGES DANS LA NATURE (*)



Gobemouche gris, *Muscicapa striata*,
près de son nid à l'intérieur d'un vieux saule creux.

* Manuscrit reçu en 1954. Photos de l'auteur, clichés aimablement prêtés par "l'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie".

La photographie des animaux sauvages dans la nature, quoique n'enregistrant pas les mouvements continus donnant l'impression de vie que procure la présentation de films cinématographiques, est néanmoins des plus intéressantes au point de vue documentaire.

Parmi les animaux qui animent la surface du globe, les oiseaux — êtres essentiellement mobiles, élégants de forme, gracieux de mouvements, variés de couleurs — attirent particulièrement l'attention de tous ceux qui ne demeurent pas insensibles aux beautés de la Nature.

De tous temps les oiseaux ont fait l'objet de dessins et de peintures plus ou moins exactement représentés. Il était normal qu'avec le progrès on cherchât à en conserver l'image par la photographie exécutée directement dans le milieu naturel où ils vivent, afin d'en saisir les attitudes les plus diverses dans leur intimité et en fixer les caractères morphologiques.

La photo permet ainsi de les étudier dans leur rôle respectif, d'en comparer les différentes activités, et de conserver l'expression exacte des diverses manifestations biologiques de leur vie.

Il y a déjà longtemps qu'à l'étranger des amateurs ont compris tout l'intérêt que procurait ce nouvel art, et sont passés maîtres en la matière, réalisant des documents de tout premier ordre. En France, jusqu'à maintenant, il y a malheureusement relativement peu de fervents adeptes de ce genre de photographie.

Ayant été tenté depuis longtemps déjà, puisque mes débuts remontent à 1930, d'obtenir la photographie d'oiseaux vivants dans leur milieu naturel, sans éveiller en eux l'effroi que leur cause la présence de l'homme, je me trouvais devant l'expectative de l'utilisation d'un des quatre procédés suivants :

1° Soit que pour photographier le sujet de près, on utilise une « cache » ou abri factice transportable, permettant à l'opérateur de se placer à l'endroit voulu.

2° Soit que l'appareil photographique seul, camouflé ou non, soit disposé préalablement à courte distance de l'objet à photographier, et déclenché au loin par l'opérateur, au moyen d'une commande électrique.

3° Soit que l'oiseau se photographie lui-même en établissant un contact électrique déclenchant l'obturateur de l'appareil (par le fait de son poids sur un ou plusieurs supports appropriés choisis à un endroit déterminé habituellement fréquenté par le sujet).

4° Soit enfin que les prises de vues soient faites de loin par l'opérateur au moyen d'un téléobjectif monté sur l'appareil.

Les quatre procédés peuvent donner d'excellents résultats, ayant chacun leurs avantages et leurs inconvénients, leurs partisans et leurs détracteurs.

Voici suivant chaque procédé ce qu'il convient d'en penser objectivement et les différents cas que l'on est appelé à rencontrer.

Premier procédé : Emploi d'une « cachette » ou abri.

C'est le procédé qui est le plus employé et avec lequel on obtient en général les meilleurs résultats. C'est également le plus pratique pour l'opérateur et peut-être le plus confortable, si toutefois on peut appeler « confort » un minuscule abri fait de toile et de carton peint, sous lequel on se tient, accroupi ou allongé pendant des heures, sans pouvoir bouger.

Le gros avantage de cette méthode est d'être près du sujet ; on peut donc le bien observer, en saisir les moindres détails, épier tous ses mouvements et ainsi on peut opérer la prise de vue juste au bon moment. L'important est d'avoir l'appareil bien en main afin de suivre l'oiseau, de régler le diaphragme, la vitesse et la distance suivant les besoins. On peut recharger l'appareil, remplacer la pellicule ou la plaque impressionnée, armer l'obturateur (il n'est pas automatique) ; toutes ces manipulations peuvent être exécutées sans donner l'éveil à l'oiseau et sans le déranger. La réussite de plusieurs prises de vue consécutives dans ces conditions est grandement facilitée, la cadence pour opérer est rapide.

Les désavantages existent néanmoins et sont de plusieurs ordres :

a) L'établissement de la cachette-abri qu'il faut installer sur le terrain dans toutes sortes de conditions, prend du temps et est souvent délicate. Quand il faut opérer dans le haut d'un arbre, l'installation devient extrêmement difficile.

b) Si ingénieux que l'on soit, il y a des cas où il n'est guère possible d'installer l'abri sans que sa présence n'effraie l'oiseau, et il faut l'habituer progressivement, ce qui prend parfois beaucoup de temps.

c) Il y a des circonstances dans lesquelles on est obligé d'opérer soit au milieu de hautes herbes drues, dans un champ de céréales ou parmi une végétation dense de roseaux, ne permettant pas que la vue de l'opérateur dissimulé dans sa cachette puisse pénétrer et s'étendre jusqu'au sujet ; si l'on en dégarrit l'entourage, l'espace ainsi mis à découvert, la présence de l'abri dérangent l'oiseau, influencent donc ses mouvements naturels et peuvent même empêcher son retour à l'endroit voulu.

C'est peut-être là le point délicat de ce procédé.



Mâle (à gauche) et femelle (à droite) de Traquet pâre
apportant la becquée aux jeunes.

Second procédé. — Il comporte l'emploi de l'appareil photographique, camouflé ou non, placé seul à distance convenable du sujet, ou plutôt de l'emplacement repéré d'avance, que celui-ci doit venir occuper. A cet effet, l'appareil est réglé préalablement au point de vue vitesse et ouverture suivant la luminosité ambiante. L'obturateur étant alors armé, muni d'un dispositif commandé électriquement pour être déclenché à distance par l'opérateur se tenant dissimulé derrière un obstacle naturel, ou même pas caché du tout suivant le cas, et il n'y a plus qu'à attendre la venue du sujet dans le champ de l'objectif.

Ce système est assez pratique et c'est celui que j'ai toujours utilisé jusqu'à maintenant, et pour lequel je n'ai pas eu à enregistrer de déboires à proprement parler.

En effet, le matériel nécessaire à son fonctionnement n'est ni encombrant, ni compliqué : un électro-aimant monté sur l'obturateur, une pile sèche, et un fil électrique.

L'installation en est rapide, le tout est facile à transporter dans une musette. On peut l'avoir sur soi du matin au soir et profiter de toutes les occasions qui peuvent se présenter.

L'appareil, peu encombrant par lui-même, peut être placé n'importe où et demeure quasi-invisible par un camouflage approprié, depuis 0,75 du sujet jusqu'à 4 ou 5 mètres au besoin, là où il serait impossible d'installer une cachette en aussi peu de temps, soit à terre, sur un pied, fixé sur un arbre, dans l'eau sur un piquet, etc... Pour un oiseau de petite taille comme le rouge-gorge un mètre est suffisant. Pour des espèces de taille plus forte, 1,50 ou 2 mètres sont favorables et permettent d'utiliser plus de profondeur de champ.

L'opérateur choisit l'endroit où il peut se tenir dissimulé ou non, à distance convenable du sujet en fonction de sa nature, de son importance et naturellement des conditions ambiantes. Cette distance est conditionnée elle-même par la longueur disponible du fil électrique reliant l'électro-aimant de l'obturateur à la pile tenue par l'opérateur ; celui-ci établit le contact à sa volonté par pression directe du doigt. La longueur du conducteur électrique qui peut être de 50 mètres ou plus, sert indifféremment dans le cas où l'on n'a à opérer qu'à une courte distance de 5 mètres. On déroule moins de fil, voilà tout. Mais c'est surtout dans le cas d'impossibilité d'établir un abri, si peu volumineux soit-il, à proximité de l'objet à photographier, quand ce dernier se trouve enfoui dans une végétation dense, principalement des herbes hautes et drues et qu'il faut conserver dans leur état, que le petit volume de l'appareil offre un réel avantage. En effet, le passage du rayon visuel de l'objectif peut arriver jusqu'au sujet, sans être gêné par les obstacles de la végétation qui ainsi peuvent n'être écartés qu'au strict minimum.

L'inconvénient est, que l'opérateur, à la distance où il se tient, ne voit quelquefois rien pour commander la prise de vue juste au bon moment, et il est obligé d'opérer alors le déclenchement au petit bonheur, par jugeotte, d'après les indices qui lui font présumer que le sujet est à sa place devant l'objectif.

La difficulté n'est pas aussi grande que l'on croirait lorsqu'on peut voir l'oiseau revenir au vol, soit à son nid, soit à tout autre endroit qu'il a quitté précédemment. On attend quelques instants qu'il se soit réinstallé à sa place primitive puis on déclenche ; procédé qui m'a fort bien réussi pour photographier des Busards, Héron blongios, etc...

Mais où la difficulté existe vraiment, c'est lorsque l'oiseau nichant à terre regagne son nid à patte en se faufilant adroitement dans le fouillis de la végétation à même le sol ; l'oiseau est alors caché complètement à la vue du photographe. On se trouve ainsi dans l'obligation de déclencher parfois au hasard et la réussite de la prise de vue peut être évidemment aléatoire. Malgré tout, avec un peu de chance, on peut obtenir sur l'ensemble quelques bons clichés. Cela m'est arrivé plusieurs fois dans de telles conditions, absolument sans rien voir, notamment pour photographier une Alouette huppée nichant au milieu d'herbes denses, un Pipit des arbres, et une Locustelle tachetée. (On sait combien cette Sylvidée aime vivre cachée.) J'ai pu réussir pour la première, trois clichés sur huit déclenchements, pour le second un sur quatre, et pour la troisième quatre sur six.

Pour cette dernière, j'avais braqué l'objectif plongeant dans l'axe de la petite galerie qui sert à la femelle d'accès au nid. Pour m'indiquer quand celle-ci regagnait son nid, j'usais d'un stratagème en plaçant à ses abords immédiats une grande graminée dépassant les autres environnantes. Par son inclinaison motivée par le passage de la Locustelle à cet endroit, elle m'indiquait si le sujet se trouvait devant l'objectif, ce qui me permettait d'opérer avec plus de précision.

Ceci montre les avantages résultant de ce moyen de photographier de près, en déclenchant l'appareil par l'opérateur se tenant à distance. Pour des prises de vues cinématographiques avec une caméra à moteur électrique, on connaît les beaux résultats qu'ont obtenu de jeunes collègues de la Société Ornithologique de France, ayant employé ce procédé pour filmer un couple de Circaète ou Aigle Jean-le-Blanc pendant la période de sa reproduction en Haute-Loire.

Tant qu'aux inconvénients inhérents à cette méthode, ils résident principalement :

1° Dans l'obligation pour l'opérateur, de se montrer près de l'appareil à chaque changement de pellicule ou de plaque après la prise de vue, et pour armer l'obturateur, ce qui a pour corollaire de déranger chaque fois le sujet et de faire attendre son retour à l'endroit précis sur lequel est braqué l'appareil pour opérer un nouveau déclenchement. Plusieurs dérangements de ce genre occasionnés à certains oiseaux suffisent à les empêcher définitivement de revenir sur les lieux.

Au cours d'une même séance il faut donc souvent se contenter, suivant le cas, d'un nombre restreint de clichés sur un sujet d'humeur farouche. Avec certains appareils modernes à armement et enroulement automatiques de la pellicule, ces inconvénients peuvent être évités.

2° Le moment du déclenchement de la prise de vue à très généralement lieu assez longtemps après l'installation de l'appareil préalablement réglé pour une distance donnée, une vitesse appropriée à un éclairage déterminé, ce qui ne donne pas toujours un résultat excellent par suite des modifications de luminosité survenues entre temps, ne correspondant plus au réglage initial.

3° L'opérateur étant loin du sujet pour opérer, il ne voit pas toujours très nettement, même avec des jumelles, quand le moment opportun de déclencher est venu. On est généralement tenté d'opérer trop hâtivement, quand bien souvent au contraire, on pourrait attendre une seconde de plus que l'oiseau se trouve mieux présenté, moins agité ou plus avantageusement éclairé.

Il faut qu'à distance où opère le photographe, celui-ci puisse se rendre compte si le sujet se maintient bien dans « la profondeur de champ » toléré par le réglage de l'appareil exécuté d'avance lors de sa mise en place. Dans ce cas, des repères pris dans la nature peuvent en indiquer les limites.

Troisième procédé. — C'est celui par lequel l'oiseau se photographie lui-même en déclenchant toujours électriquement l'obturateur de l'appareil placé d'avance à un endroit déterminé. Il établit le contact en se posant sur un support, ou en pénétrant dans une cavité, ou tout autre endroit qu'il est obligé d'emprunter. C'est le principe de l'appareil scientifique appelé « terrapgraphe ». Ce système nécessite une préparation assez compliquée qui doit être en rapport avec le but à atteindre, convenant plus particulièrement pour la photographie des gros animaux ou pour la prise de films cinématographiques ne nécessitant pas la présence constante d'un opérateur.



Pouillot véloce emportant hors du nid
les déjections de ses poussins.



Femelle d'Etourneau nourrissant un jeune

Quatrième procédé. — Il comporte la photographie d'un sujet éloigné que l'on ne peut approcher comme par exemple un oiseau au vol ou posé sur l'eau à découvert. Dans ce cas l'emploi d'un téléobjectif permet seul d'en obtenir l'image comme si l'oiseau se trouvait plus rapproché. D'un fonctionnement relativement simple, le « télé » demande à être réglé avec précision pour donner le maximum de rendement, car son emploi est assez délicat pour celui qui n'en a pas l'expérience.

Comme on vient de le voir, ces quatre procédés décrits ci-dessus peuvent être employés avantageusement suivant les circonstances dans lesquelles on est obligé d'opérer, et au moyen d'appareils qui ne sont pas forcément d'un maniement compliqué ni d'un prix inabordable. Il ne faut pas oublier qu'en photographie, comme dans bien d'autres branches, la simplicité donne souvent des résultats meilleurs que des complications sujettes à se détraquer juste au moment où l'on en attend le service.

La qualité de l'objectif, bien entendu, joue un rôle prépondérant, le format de l'appareil restant au choix du photographe. Cependant ce dernier devra tenir compte qu'en opérant relativement près du sujet, le rapport de ses dimensions (ou format de l'image) croît dans les mêmes proportions que la distance focale qui elle-même détermine la profondeur de champ.

Une grande focale ne donne qu'une petite profondeur de champ, c'est-à-dire qu'un petit espace en profondeur où l'image est nette ; et inversement, un petit foyer laisse au contraire une plus grande latitude d'étendue de netteté.

Cette utilisation de tolérance de distance à laquelle le sujet se trouve être net, peut être modifiée en plus ou moins au moyen du diaphragme. Grand ouvert, la profondeur de champ est réduite au minimum, mais la luminosité est accrue et permet un instantané plus rapide. Au contraire, l'ouverture étant diaphragmée, la profondeur de champ se trouve être augmentée mais la luminosité est moindre et nécessite un instantané moins rapide.

Donc le choix du format de l'appareil disposant d'un foyer déterminé n'a en principe pas grande importance, et il peut être employé aussi bien en appareil 24x36 qu'en 9x12, en passant par le 4.5x6, le 6x6 et le 6x9. Il est évident que pour les petits formats il est indispensable d'avoir recours à l'agrandissement bien préférable à l'épreuve directe de grand format.

A mon avis, je préférerais un petit format 24x36 qui a l'avantage de posséder une beaucoup plus grande tolérance de profondeur de champ avec une focale de 50 mm, qu'un 9x12 avec un foyer de 135 mm, et ce, sans avoir recours au diaphragme. Le petit format a aussi la possibilité d'employer des

objectifs interchangeables pouvant au besoin correspondre et même dépasser celui d'un 9x12 (téléobjectif), mais alors on perd les avantages de l'étendue de netteté permise par le petit foyer. Cependant les appareils 6x9 de 105 de foyer, sont d'un format moyen assez pratique tolérant une profondeur de champ de 0 m. 50 à une distance de 1 m. 50 en diaphragmant à F.12 et 0,70 avec un diaphragme de F.16, c'est-à-dire que le sujet est net à une distance comprise entre 1 m. 30 et 2 m., tandis qu'à une grande ouverture de F.4.5 la profondeur de champ n'est plus que de 20 centimètres, c'est-à-dire que la netteté n'est obtenue qu'entre 1 m. 40 et 1 m. 60 en mettant au point à 1 m. 50.

Lorsque l'on place l'appareil à la distance d'un mètre du sujet à photographier, la profondeur de champ devient plus faible proportionnellement à ce qu'elle était à la distance de 1 m. 50.

Je ne veux pas entreprendre un cours de photographie qui sortirait du cadre du sujet, mais au cas du choix d'un déclencheur électrique à distance, j'indique qu'un simple électro-aimant de sonnerie agissant directement sur le bouton ou levier de déclenchement de l'obturateur comme le ferait le doigt de l'opérateur, donne un parfait résultat.

L'électro-aimant est commandé au moyen d'un fil électrique de sonnerie de longueur variable, conduisant le courant de 12 à 20 volts (4 piles de lampe de poche reliées entre elles + —) suivant la longueur du conducteur et de la force nécessaire à déclencher l'obturateur. On peut employer également le même dispositif que lorsqu'on veut utiliser un flash, et même se servir de ce procédé dans les cas de manque d'éclairage du sujet.

Quant au réglage de l'appareil, autant que possible il faut travailler à petite ouverture pour obtenir une profondeur de champ la plus grande possible surtout avec des appareils 6x9 et 9x12. La vitesse n'est pas aussi élevée que l'on se l'imaginerait et peut varier depuis le 25° de seconde jusqu'au 100°; le 50° étant très souvent employé avec de bons résultats.

D'après ce qui précède, il ne faut pas conclure que la photographie des oiseaux sauvages, dans leur milieu naturel, constitue une opération aussi compliquée que certains se la figurent, nécessitant obligatoirement un matériel considérable et fort onéreux, n'étant à la portée que des professionnels ou des personnes fortunées. On peut arriver à obtenir de beaux et intéressants clichés sur la vie des oiseaux avec un matériel relativement modeste d'un prix très abordable. Le principal réside surtout dans le fait de savoir s'en servir pour obtenir le maximum, d'avoir le goût à ce que l'on entreprend, la volonté de surmonter la difficulté, la patience d'attendre le moment opportun, et ne pas se décourager en cas d'insuccès.

Le Naturaliste de terrain doublé d'un photographe-reporter étant devenu « chasseur d'images » doit posséder le feu sacré et l'esprit sportif. Avec ces qualités, il doit réussir, et il en sera grandement récompensé par les heures exquises passées dans l'intimité des oiseaux dont le souvenir sera consacré bien souvent par des documents durables d'un grand intérêt scientifique.

ANDRÉ LABITTE,

*Membre fondateur et Vice-Président
de la Société Ornithologique de France.*